



Compte-rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale *Physique en Ile-de-France* du 28 novembre 2018

Présents : Jean-François Allemand, Maria Chamarro, Philippe Lafarge, Claude Pasquier, Véronique Terras, Stéphanie Mangenot, Myriam Pannetier-Lecoer, Antoine Heidmann, Maria-Luisa Della Rocca, Pascal Viot, Laura Baron-Ledez, Nadine Yassine, Monia Mestar, Sabine Hoarau, Jacques Le Bourlot, Lauriane Contamin, Tamara Bardon-Brun, Manon Marchand, Claire Lebouteiller, Martin G. Lüling

Représentés : Arnaud Tourin représenté par Yannick De Wilde

Excusés : Emmanuel Trizac, Christophe Testelin

Les différents points à l'ordre du jour ont été discutés. Le compte-rendu ci-dessous résume le résultat de ces discussions.

1) Bilan des recrutements

Le bilan des recrutements 2018 (données au 24 octobre 2018) est disponible sur cette page : https://www.edpif.org/documents/recrutement/Bilan_recrutement_2018.pdf

2) Calendrier du concours 2019

Le calendrier du concours de l'ED 2018 est disponible sur cette page : <https://www.edpif.org/fr/recrutement/calendrier.php>

3) Bureau du concours 2019

Le concours est géré par un bureau du concours comprenant : les quatre membres du directoire de l'école doctorale, quatre enseignants-chercheurs ou chercheurs issus des laboratoires de l'ED, provenant de chacun des établissements porteurs. Les membres du bureau du concours sont votés pour 2 années. Le bureau du concours est donc identique à celui de l'année dernière, à l'exception d'un changement : Sylvie Hénon ayant quitté ses fonctions, le directoire propose Florence Elias pour la remplacer. Florence Elias est Professeur à P7, au laboratoire Matières et Systèmes Complexes.

La composition du bureau du concours 2018 est visible sur cette page :

Nom	Etablissement	Labo	Thèmes de recherche
J-F Allemand	PSL	LPENS	Biophysique
Maria Chamarro	SU	INSP	Matière condensée
Claude Pasquier	U.P. Saclay	LPS	Matière condensée
Philippe Lafarge	UPD	MPQ	Matière condensée
Michel Brune	PSL	LKB	Physique quantique, matière diluée
Marco Cirelli	SU	LPTHE	Physique des particules
Florence Elias	UPD	MSC	Matière molle, mousses, acoustique
Véronique Terras	U.P. Saclay	LPTMS	Phys. mathématique, systèmes intégrables

Le Conseil de l'ED valide cette composition à l'unanimité.

4) Budget

Le budget de l'EDPIF sur l'année 2018 (en date du 27 novembre 2018) a été présenté et se compose comme suit :

Budget de l'EDPIF

	<u>PSL</u>		<u>SU</u>	<u>USPC</u>	<u>UPSaclay</u>	
Budget total alloué pour l'année 2018 :	5 000,00 €	2 000,00 €	10 080,00 €	9 350,00 €	15 350,00 €	= 41 780,00 €
	par PSL	par l'ENS			/!\ TTC	
Fonctionnement de l'ED : matériel, pots, fournitures, orga du concours,...	2 089,38 €	1 093,52 €	1 844,36 €	2 768,72 €	4 327,51 €	= 12 123,49 €
Formation : écoles, cours/heures complémentaires,...	1 472,40 €	0,00 €	6 170,00 €	1 200,00 €	3 064,66 €	= 11 907,06 €
Autres	1 168,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	= 1 168,00 €
TOTAL dépenses =	4 729,78 €	1 093,52 €	8 014,36 €	3 968,72 €	7 392,17 €	= 25 198,55 €

Le budget n'étant pas consommé entièrement, des discussions s'engagent autour de l'utilisation de ces crédits à l'avenir. Plusieurs idées sont évoquées, notamment celles d'organiser des cours de

Français Langue Etrangère, de financer des écoles thématiques, d'aider financièrement les doctorants appartenant aux équipes les plus démunies à participer à des conférences afin de mettre tous les doctorants sur le même pied d'égalité, ou encore d'organiser des évènements/rencontres entre les doctorants par site. Cette dernière idée est largement retenue par les membres du Conseil et l'Ecole Doctorale s'efforcera de mettre en place ces moments de convivialité.

5) Points divers :

- Changements à venir au sein du Conseil de l'EDPIF :

Claire Lebouteiller quitte ses fonctions au sein d'Adoc Talent Management mais pourra rester au conseil avec l'accord de son nouvel employeur.

Jacques Le Bourlot quitte ses fonctions de directeur de l'Ecole Doctorale d'Astrophysique. Il sera remplacé par Thierry Fouchet.

Laura Baron-Ledez quitte l'Ecole Doctorale suite à la réussite d'un concours CNRS

- Modifications à venir concernant les frais d'inscription pour les doctorants étrangers :

Le montant des frais d'inscription ne changeront pas pour les doctorants étant déjà en thèse. En revanche, la question se posera pour les futurs doctorants.

- Un étudiant de l'UPD voit son inscription en doctorat refusée pour cause de casier judiciaire non vierge. Jacques Le Bourlot a exprimé son désaccord avec la décision prise par la directrice des ressources humaines de l'UPD. Les membres du Conseil de l'EDPIF partagent son avis, et propose qu'une lettre soit rédigée et transmise au nom du conseil de l'ED à la direction de l'UPD pour dire que compte tenu des informations en sa possession, le conseil de l'EDPIF ne partage pas la décision de refuser l'inscription en thèse à cet étudiant.

Le conseil de l'EDPIF valide cette proposition à l'unanimité.